



dossier
lignes d'attac
#136

D'autres médias sont possibles

De graves menaces pèsent sur le droit à l'information : mainmise de quelques milliardaires sur la plupart des médias, précarisation des journalistes, répression policière et criminalisation qui frappent de plein fouet certains reporters et leurs sources, lois liberticides qui visent à contrôler l'information, influence croissante de l'extrême-droite...

Face à cette situation préoccupante, des mobilisations émergent dans et hors des rédactions. Des médias indépendants se développent pour défendre le principe d'un autre journalisme au service de la collectivité. Enfin des propositions sont formulées défendre le droit d'informer et le droit à être informé – pour que l'information, trop longtemps confisquées par les pouvoirs, devienne enfin un bien commun et non une marchandise !

AVIS

vous pouvez commander des exemplaires de ce dossier par lots de 25 exemplaires en envoyant un courriel à materiel-militant@attac.org (seuls les frais de port seront à votre charge)

Attac

association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action.
Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

janvier 2024

Main basse sur les médias

Pour imposer leurs intérêts dans le débat démocratique, les grands groupes privés déploient des stratégies d'influence multiples. Cette « fabrique de l'opinion » passe notamment par la création de relations étroites avec le monde de la recherche, des idées et de la culture, et tout particulièrement avec le secteur des médias, qui attise les appétits des grands industriels.

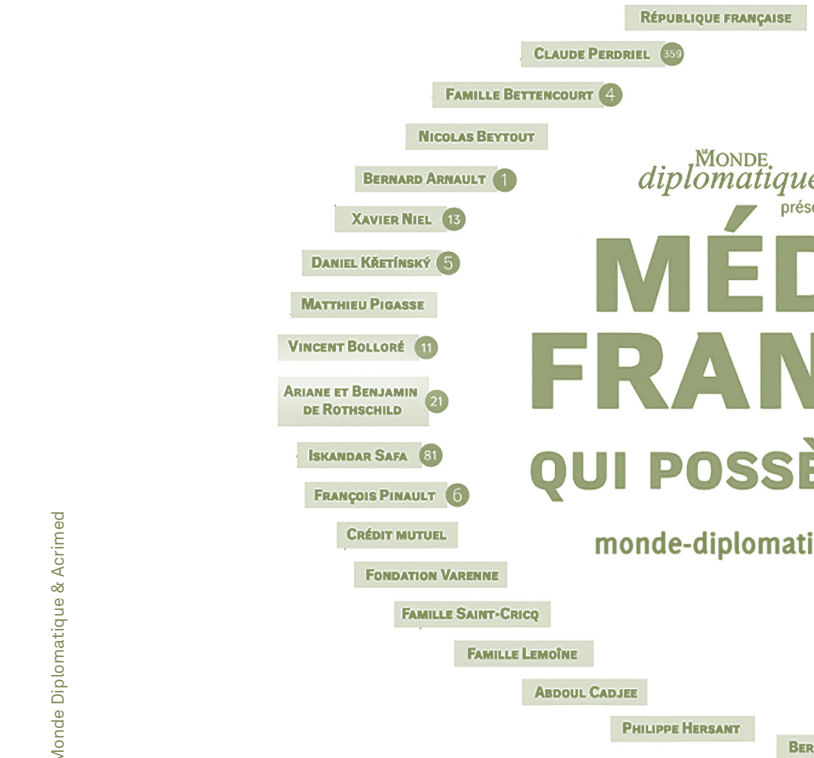
En France, c'est peu dire que ce secteur est sous la coupe d'une poignée de milliardaires : en 2017, dix oligarques contrôlaient 90% des quotidiens nationaux vendus chaque jour selon les calculs du média en ligne *Basta!* Les mêmes possèdent des télévisions et radios qui totalisaient respectivement 55% et 40% des parts d'audience.

Depuis, la concentration s'est encore accrue avec la prise de contrôle du groupe Lagardère par Vivendi Universal, sous l'égide de Vincent Bolloré, et l'arrivée de nouveaux acteurs comme le milliardaire tchèque Daniel Křetínský (propriétaire de Marianne, entre autres) ou le patron de CMA-CGM Rodolphe Saadé. Ce contrôle de la production et la diffusion de l'information n'est pas anodin : il constitue un instrument d'influence puissant dans les mains des grands groupes et de leurs propriétaires, pour pousser certains thèmes et certains messages ou au contraire en passer d'autres sous silence.

Le cas du groupe Bolloré en est une parfaite illustration. La multinationale, aux activités très diversifiées (logistique, énergie, automobile...) a confirmé son emprise sur le secteur des médias avec la prise de contrôle du groupe Lagardère : Europe 1, *Paris Match* et le *JDD* sont tombés dans son escarcelle, ainsi que le premier éditeur français (Hachette). Le groupe contrôlait déjà les multiples chaînes et activités de production du groupe Canal +, le gratuit *Direct Matin*, le site Dailymotion, l'éditeur Editis, l'institut de sondage CSA ou encore l'agence de communication Havas.

Son patron, Vincent Bolloré, est coutumier d'un interventionnisme forcené au sein des médias qu'il contrôle. L'objectif : garantir que leur ligne éditoriale soit alignée tant avec les intérêts de son groupe qu'avec ses propres convictions réactionnaires. À Canal + comme à Europe 1, l'oligarque breton a installé des fidèles aux postes à responsabilité avec pour mission de purger les rédactions.

Devant les cadres de Canal +, il a même affirmé « *qu'il était seul maître à bord de l'entreprise* », n'hésitant pas à bloquer des sujets d'enquête ou à censurer un docu-



© Monde Diplomatique & Acrimed

mentaire trop critique envers un partenaire en affaire. Le groupe Bolloré a par ailleurs régulièrement recours à des « poursuites bâillonnées » contre des journalistes ou des ONG, dont l'objectif est de dissuader les médias de s'emparer de certaines affaires, comme celles concernant les activités africaines de son groupe.

Les pratiques du groupe Bolloré sont particulièrement contestées – au point que de nombreux auteurs de renom ont annoncé quitter les maisons d'édition dont il s'apprêtait à faire l'acquisition –, mais elles sont malheureusement loin d'être une exception dans le paysage médiatique français. En investissant dans le secteur des médias, les grands groupes s'offrent des leviers d'influence de l'opinion publique, par le contrôle direct ou indirect sur la ligne éditoriale des médias qu'ils possèdent, mais aussi sur le monde intellectuel, des affaires et de la politique.

« *On y regarde à deux fois avant d'attaquer le patron d'un journal* » notait le magazine *Capital* en 2014, à propos des « emplettes » du PDG d'Altice Patrick Drahi dans le secteur des médias. Pour le groupe Bouygues, dont l'activité principale est le bâtiment et travaux publics, l'acquisition en 1987 du premier groupe de télévision en France, TF1, avait également permis d'acheter une influence précieuse. Voire stratégique, pour un groupe dont l'activité repose en grande partie sur des commandes publiques.

Le groupe d'aéronautique et d'armement Dassault possède quant à lui *Le Figaro*, qui ne manque pas une occasion de chanter les louanges de l'avion de combat Rafale... construit



par le groupe Dassault. On s'étonnera moins dans ces conditions que les grands médias ne cessent de vanter les louanges des « champions nationaux ».

L'homme le plus riche de France, Bernard Arnault, est également le propriétaire du groupe *Les Echos* et du *Parisien/Aujourd'hui en France* par l'intermédiaire de son groupe de luxe LVMH. Non sans conséquence, puisque *Les Echos* a été accusé de censurer les critiques à l'égard de son propriétaire. Le groupe LVMH est également à l'offensive sur d'autres terrains : il a déjà coupé les budgets de publicité alloués à *Libération* suite à sa Une du 10 septembre 2012 mettant en cause Bernard Arnault. Coïncidence ? La plupart des médias s'abstiennent de relayer les révélations du *Canard enchaîné*, en février 2023, sur le faible taux d'imposition du milliardaire (14%).

Les dépenses publicitaires sont de fait une autre source importante d'influence, dans la mesure où la plupart des médias grand public sont dépendants de ces revenus pour leur survie. D'autres groupes n'hésitent pas à user de cette arme à titre de représailles contre des médias qui leur auraient déplu : ainsi, en 2021, TotalEnergies a arrêté d'acheter des espaces publicitaires dans *Le Monde* après la publication d'une enquête sur les pratiques du groupe pétrolier au Myanmar.

En matière d'influence, les *think tanks* jouent un rôle important, à l'interface entre la sphère médiatique et le monde de la recherche. Ce sont souvent eux qui alimentent les plateaux télévisés en « experts » censés expliquer les enjeux

d'un débat politique et se prononcer à leur sujet de manière objective.

Dans les médias et à travers les événements qu'ils organisent, les *think tanks* contribuent à façonner et orienter les termes du débat démocratique, les questions posées, les chiffres sur lequel le débat s'appuie. Ils sont donc un moyen puissant d'influence pour les entreprises, d'autant plus efficace qu'elles restent cachées derrière une apparence de neutralité. Or tous les grands *think tanks* français sont – quoiqu'à des degrés divers – liés au CAC40 (et à d'autres grandes entreprises françaises ou étrangères comme Microsoft) à la fois dans leur financement et dans leur gouvernance.

C'est évidemment le cas de ceux qui affichent ouvertement leur orientation « pro-business » comme l'Institut Montaigne, mais aussi de *think tanks* en apparence plus impartiaux comme l'IDDRI ou l'Institut français des relations internationales, ainsi que ceux dédiés à l'Europe comme l'Institut Jacques Delors.

On pourrait aller encore plus loin. Le monde de la culture, de la science et de l'enseignement supérieur a été de plus en plus encouragé par l'État, ces dernières années, à se tourner vers le secteur privé pour trouver de l'argent. C'est une double aubaine pour les grands groupes : d'abord, leur « générosité » est en réalité remboursée à hauteur de 60 % voire plus par le biais du crédit impôt mécénat ; ensuite, ils peuvent ainsi cultiver des relations très utiles dans des institutions prestigieuses qui leur permettent de soigner leur image auprès des professionnels et du public.

En matière de recherche et d'enseignement supérieur, c'est aussi un moyen d'influencer de manière subtile – sans que l'intégrité des chercheurs et professeurs soit en cause – et très en amont les débats, les priorités, les pistes explorées par les scientifiques. Ce n'est pas un hasard si TotalEnergies a multiplié les partenariats avec des laboratoires et des grandes écoles, notamment dans le domaine de la transition énergétique.

Le tableau ainsi dressé est édifiant : contrôle direct et indirect de la production d'information par une poignée de grands groupes, emprise sur le monde de la culture, de la recherche, de l'enseignement supérieur et en définitive sur le débat public... Il est urgent de penser et de mettre en œuvre des propositions pour libérer ces espaces de la mainmise des milliardaires.

Olivier Petitjean et Frédéric Lemaire
(extraits de *Super Profiteurs* livre d'Attac et de l'Observatoire des multinationales)

Pour une transformation démocratique des médias

Le constat de la mainmise de quelques milliardaires sur le secteur des médias, de la capture du débat public par les intérêts privés, est largement partagé. Que faire face à ce qui apparaît comme une menace de premier plan pour la démocratie ? Comment s'assurer que l'information soit un bien commun, que sa production ne soit pas accaparée par les intérêts des grands groupes ? L'association Acrimed proposait en 2012 plusieurs pistes de transformation démocratique du secteur des médias qui restent d'une actualité brûlante¹.

Limiter l'influence des propriétaires de médias

La défense du pluralisme politique et de la diversité culturelle passe par la mise en œuvre de dispositifs qui visent, directement et indirectement, à limiter les concentrations financiarisées et à leur opposer les renforcements des médias sans but lucratif et des droits des journalistes et des salariés. Ces dispositifs anti-concentration ne consistent pas seulement, ni même peut-être prioritairement, en mesures d'imposition de seuils de concentration ; ils doivent veiller simultanément à contrecarrer la financiarisation des médias et l'emprise de la publicité.

Dans le même esprit, il est indispensable d'interdire le contrôle des actifs médiatiques par des firmes qui sont largement présentes dans d'autres secteurs d'activité économique et, en particulier, par des firmes qui dépendent de l'obtention de marchés publics. De telles dispositions s'imposent particulièrement en France face à l'emprise de Bouygues, Dassault et Lagardère.

De même, il est nécessaire non seulement de s'opposer à toute nouvelle privatisation des médias publics et des infrastructures de télécommunication, mais également de remettre en cause les privatisations déjà réalisées et de s'opposer à toute prise de contrôle des médias de masse par des fonds de pensions ou des groupes et conglomérats multinationaux. Enfin il convient de limiter l'ampleur des financements par la publicité en réduisant la surface ou la durée des messages publicitaires.

Il reste que la meilleure des résistances contre les concentrations capitalistes réside dans la constitution d'un service public de l'information et de la culture.

Constituer un véritable service public de l'information et de la culture

L'information et la culture sont des biens communs. Ils ne peuvent le rester ou le devenir qu'à condition que l'ensemble de leurs moyens de production et de

diffusion fassent l'objet d'une appropriation démocratique qui donne la priorité à des médias sans but lucratif.

Une telle appropriation devrait reposer sur la conjugaison de deux formes de propriété : la propriété publique et la propriété coopérative. L'ensemble de ces mesures pourraient permettre de développer un service public de l'information et de la culture, adossé à deux formes de propriétés ou deux secteurs : le secteur public et le secteur associatif.

L'appropriation publique n'est pas condamnée à virer à la confiscation étatique et bureaucratique, du moins sous certaines conditions, parmi lesquelles la constitution et la constitutionnalisation d'un Conseil National des Médias indépendant et l'extension des droits des salariés des médias (voir ci-après). Cette appropriation publique devrait inclure, sous des formes spécifiques, le secteur public de l'audiovisuel, l'AFP et les infrastructures techniques des télécommunications et permettre de mutualiser les moyens de production, d'impression et de diffusion.

Plus précisément, l'audiovisuel public devrait retrouver la maîtrise de sa programmation et de sa stratégie économique. Ce qui passe par la fin de la concurrence faussée avec la principale chaîne de télévision et donc la déprivatisation de TF1. Ce qui suppose, en outre et entre autres, l'intégration de l'audiovisuel extérieur (RFI et France 24) à France Télévisions ou encore l'augmentation progressive de la redevance qui serait rendue proportionnelle aux revenus.

À ces conditions, l'offre multimédia, garante du pluralisme politique et de la diversité culturelle, pourrait être effective sur tous les canaux.

Développer les médias associatifs, coopératifs et à but non lucratif

L'appropriation coopérative n'est pas condamnée à l'impuissance pour peu que lui soient donnés les moyens légaux et financiers de se développer. Les médias associatifs et coopératifs du tiers secteur (télévisions, radios, sites, journaux associatifs) sont aujourd'hui délaissés : ils sont privés de ressources suffisantes, d'accès à la TNT pour les télévisions et d'aide à la presse pour les journaux et pour les sites associatifs qui n'emploient pas de journalistes professionnels.

Or, l'importance de ces médias ne se mesure pas seulement à leur audience quantitative (d'ailleurs souvent sous-estimée) : médias de proximité, de partage et de solidarité, ils entretiennent des rapports qualitatifs irremplaçables avec leur usagers ; viviers de formation de journalistes et de créateurs culturels, ils sont indispensables à la diversité, notamment sociale, de l'information et de la culture. Ce faisant, ils participent pleinement à la refondation d'un service public bien compris. Ils doivent bénéficier d'une place et d'aides publiques appropriées. La presse écrite quotidienne confrontée à la crise du modèle économique fondé sur le double financement par

la publicité et par les lecteurs, et à l'érosion de son lectorat, vit sous perfusion, notamment grâce aux aides publiques à la presse. C'est pourquoi il est urgent de transformer ces aides, qu'elles soient directes ou indirectes, pour qu'elles soient attribuées prioritairement, voire exclusivement aux médias sans but lucratif, qu'ils soient privés ou associatifs, et donc de créer un statut des sociétés de presse à but non lucratif.

Pour un Conseil National des Médias et la garantie les droits des journalistes et des usagers

L'actuel Conseil Supérieur de l'audiovisuel (CSA) est un organisme-fantôme, dépendant du pouvoir politique, qui ne remplit que des fonctions subalternes sur un segment, somme toute restreint, du paysage médiatique. Il devrait être remplacé par un Conseil National des Médias, radicalement différent par son statut, sa composition et ses missions. Un tel Conseil devrait être composé de représentants élus, de représentants des salariés des médias et des usagers des médias. En particulier, à défaut d'une élection spécifique (au demeurant envisageable), ce sont les proportions observées lors du premier tour des élections législatives qui devraient être respectées.

Un tel Conseil devrait être constitutionnalisé et les rapports de ce « quatrième pouvoir » (dont la notion aurait ainsi une signification claire...) avec les autres pouvoirs trouver une place distincte dans la distribution des pouvoirs. Il doit veiller à ce que les droits des journalistes, des créateurs et des usagers soient garantis. Les journalistes doivent disposer de droits collectifs reconnus : c'est pourquoi il est nécessaire que les codes de déontologie soient annexés à la convention collective nationale et que les rédactions se voient reconnaître un statut juridique (et des droits effectifs) au sein de chaque média.

Les usagers des médias, pour ne pas être traités en simples consommateurs, doivent être représentés, ne serait-ce qu'à titre consultatif, dans les principales instances d'orientation et de régulation des médias. La critique des médias, enfin, ne saurait être limitée au « Courrier des lecteurs » et aux « forums d'internautes » ni être réservée aux professionnels de la profession et autres « médiateurs ». C'est pourquoi cette critique, dotée non de pouvoirs de sanction, mais de pouvoirs d'interpellation doit être favorisée.

Henri Maler

¹ Les propositions présentées dans ce texte sont issues de la contribution d'Henri Maler dans le livre, 2012 : *Les sociologues s'invitent dans le débat*, sous la direction de Louis Pinto (Éditions du Croquant, 2012).

NDR : Ces propositions n'épuisent pas la question de la transformation – nécessaire – du secteur des médias. Mais elles ont le mérite d'engager une réflexion trop souvent reléguée au second plan. Car si un autre monde est possible, d'autres médias le sont aussi. Et pour qu'un autre monde soit possible, d'autres médias sont nécessaires !

Les états généraux de la presse indépendante

Le 30 novembre 2023, plus de 100 médias indépendants et organisations (syndicats, collectifs, associations) présentaient 59 propositions de réforme de la presse élaborées en commun pour « libérer l'info », à l'occasion d'une grande réunion publique.

En réponse aux États généraux présidentiels de l'information, voulus par l'Élysée et lancés le 3 octobre 2023, cent médias et organisations (syndicats, collectifs de journalistes, associations de défense des droits) ont organisé en octobre et novembre, à l'initiative du Fonds pour une Presse Libre, des États généraux de la presse indépendante.

Leurs résultats ont été présentés à l'occasion d'une grande réunion publique, le 30 novembre à Paris. Cette réunion sera suivie d'événements en régions, à Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Clermont-Ferrand, Vire. Ces États généraux de la presse indépendante ont fait trois constats principaux.

Le premier est l'urgence de réformes ambitieuses de notre système d'information dont la dégradation ne cesse de s'accroître.

Le deuxième est la nécessité de stopper les offensives multiples lancées par les puissances politiques et économiques contre un journalisme indépendant, d'intérêt public et au service des citoyennes et citoyens.

Le troisième constat est l'obligation commune de reconstruire une relation de confiance avec l'ensemble de nos publics. Une confiance aujourd'hui presque détruite par les liens de dépendance qui pèsent sur de trop nombreux médias.

Les États généraux de la presse indépendante formulent 59 propositions pour libérer l'information et renforcer cette liberté fondamentale qui est le droit de savoir des citoyennes et citoyens. Ces groupes ont travaillé sur quatre thèmes jugés essentiels :

- Concentration des médias, actionnariat, droits des rédactions
- Renforcer le droit à l'information
- Lutter contre la précarisation de journalistes
- Réformer les aides publiques à la presse

Ces cinquante-neuf propositions sont d'abord adressées aux citoyennes et citoyens. Le statu quo est délétère. La société doit s'emparer de ce débat sur l'information tant sont en jeu la qualité de notre débat public et la vitalité de notre démocratie.

Le collectif des États généraux de la presse indépendante

Pour en savoir plus, lire les 59 propositions des EGPI : l.attac.org/egpi



« Il est vital d'élaborer des stratégies alternatives de diffusion »

Face au rouleau compresseur de l'industrie, des alternatives existent : dans le secteur des médias, mais aussi dans celui de l'édition. Entretien avec Jacques Baujard (Librairie Quilombo).

En quoi la défense de la lecture et des livres imprimés est-elle un combat politique ? Comment menez-vous ce combat ?

Dans la forêt amazonienne du XVII^e siècle, les quilombos étaient des territoires créés par des esclaves noirs fuyant les plantations côtières du Brésil. Si les dangers sont d'une autre nature et que nos conditions de vie sont mille fois plus confortables que celles des habitants des quilombos, nous essayons de perpétuer leur esprit de résistance. Notre forêt vierge est Paris et le colonialisme y est numérique, industriel, libéral, capitaliste. Nous le combattons à notre mesure en promouvant la diffusion de certaines idées et en préservant l'acte de lire sur de vrais livres en papier.

L'acte même de lire développe la mémoire longue, celle qui permet de prendre des décisions politiques à partir de connaissances précises et de réflexion complexes. La lecture est un des meilleurs chemins vers l'émancipation individuelle et collective.

Comment analysez-vous le paysage éditorial actuel ?

Dans la société du consumérisme et de l'immédiateté, l'industrie des loisirs occupe une place centrale. Après l'appropriation de nos corps par la société du travail, le domptage des esprits est un enjeu politique et économique de taille. Il s'agit d'élaborer une culture de la consommation en standardisant la « création culturelle ». Les grands groupes contrôlent et formatent de plus en plus nos vies. La concentration de l'édition et de la diffusion s'accroît d'années en années et a culminé récemment avec le rachat de Hachette par Vivendi sous le contrôle de Bolloré. Il y a urgence à organiser la résistance culturelle.

Face au numérique comment l'édition de livres papier résiste-elle ?

Le livre est l'un des derniers bastions qui résiste encore, tant bien que mal, face à la déferlante numé-

rique. Même si beaucoup de maisons d'édition ont décidé de « s'adapter » et de proposer des e-books, nous avons vu, depuis le confinement, que le livre imprimé compte toujours et qu'il est même devenu un refuge pour bon nombre de personnes. Malheureusement, le smartphone fait des ravages et change notre rapport à la lecture en accaparant notre attention.

Comment voyez-vous l'avenir de l'édition alternative en France ?

Depuis une vingtaine d'année nous assistons à plusieurs vagues de créations de maisons d'édition de critique sociale tout aussi intéressantes les unes que les autres. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que ces éditeurs naissent après d'importants mouvements sociaux : mouvement contre le CPE, contre la réforme des retraites, contre la loi Travail, mouvement climat et luttes locales...

Je pense qu'il y a une volonté de partager la lutte à laquelle les militant-es ont participé et une envie de s'inscrire dans une histoire révolutionnaire plus large afin de faire découvrir aux lectrices et aux lecteurs les luttes passées. Il faut souligner également, le rôle formidable d'Hobo Diffusion qui promeut l'édition indépendante et critique et propose une alternative dans un monde du livre monopolisé et dominé par les grands groupes. Comme ses illustres prédécesseurs, les hobos américains – travailleurs itinérants propageant l'insoumission sur leur chemin – Hobo Diffusion favorise la circulation de la pensée politique et radicale.

Refusant toute compromission, Quilombo a élaboré des stratégies alternatives de diffusion. Quel est votre mode de fonctionnement ?

Nous pensons qu'il est vital d'élaborer des stratégies alternatives de diffusion. Nous avons choisi, avec la boutique-librairie Quilombo, de créer un espace de contre-pouvoir qui diffuse de manière autonome les réflexions, analyses et productions de différentes structures qui s'inscrivent dans un même mouvement d'émancipation social, politique et contre-culturelle. Nous souhaitons ainsi contribuer au développement de lieux autogérés et créer une communauté de lecteurs.

Quelles maisons d'édition souhaitez-vous encourager ?

La librairie Quilombo est très liée à deux maisons d'édition, L'échappée et nada, puisque deux personnes de la première et une de la seconde font partie de l'équipe de la librairie. Mais nous avons d'autres maisons auxquelles nous tenons particulièrement, par exemple les éditions Plein Chant dédiées à la littérature prolétarienne et à la mémoire du monde ouvrier. La maison d'édition suisse Héros-Limite publie des livres sublimes. Côté littérature j'aime particulièrement les éditions du Sonneur et les éditions du Typhon. Le passager Clandestin et Rue de l'échiquier consacrent d'excellents ouvrages à l'écologie et à la décroissance. Et enfin Le Dilettante, véritable éditeur-orpailleur, réédite à la fois des pépites oubliées et des romans contemporains.

La librairie Quilombo est ouverte du mardi au samedi de 13h à 20h au 23 rue Voltaire 75011 Paris quilombo@globenet.org

Luttes pour la liberté d'informer dans les rédactions françaises

Entretien en ligne avec Antoine Chuzeville du SNJ et Emmanuel Vire du SNJ-CGT

Quelles menaces pèsent sur la liberté d'informer en France ?

AC : L'immense faiblesse économique de la presse et la précarité des journalistes pèsent lourdement sur la qualité de l'information que l'on peut offrir aux citoyens. Les conditions de travail dégradées, allant de pair avec une pression financière et sociale très forte sont autant de frein à l'exercice serein du métier de journaliste. C'est aussi du temps et de l'énergie perdus pour défendre des emplois, des salaires décents et l'existence même de certains titres, qui n'est pas mis à profit de l'information.

EV : La précarisation de la profession se voit notamment en observant les chiffres : le nombre de journalistes est passé de 40 000 il y a dix ans à 35 000 aujourd'hui, avec une stagnation des salaires et une précarisation des statuts. 30 % de journalistes exercent à la pige, en CDD ou au chômage partiel. Cette précarisation a pour corollaire une concentration sans précédent des médias aux mains d'une dizaine de milliardaires. Il y a une contradiction profonde à restreindre les moyens alloués à la production de l'information et aux journalistes professionnels au sein même de grands groupes qui sont dotés de moyens inédits.

AC : Un autre indicateur du malaise de la profession est la baisse des exigences de la commission de la carte de presse qui a diminué le seuil minimum de revenus à 600 euros par mois. Par ailleurs, si jeunes journalistes étaient majoritairement en CDI il y a une vingtaine d'années, aujourd'hui c'est très minoritaire en début de carrière.

EV : On a l'impression que les journalistes sont pris dans un double étau avec d'une part la pression économique (notamment liée à la concentration des médias) et d'autre part, une pression de l'État. En effet, nous sommes considérablement entravés dans notre métier que ce soit par le biais de convocations à la DGSI, de lois contraignantes comme le secret des affaires ou à cause de l'atteinte à la protection de nos sources. Nous sommes parfois même convoqués en gardes à vues comme Ariane Lavrilleux du site Discole qui a été accusée de compromission de secret-défense en septembre.

Quelles sont les luttes menées dans les rédactions ?

AC : Beaucoup de luttes visent des conditions de travail décentes. Les stations régionales de France 3 sont par exemple mobilisées contre la stratégie éditoriale avancée en septembre dernier avec des injonctions contradictoires sur le travail des rédactions. Même dans les grands médias, il y a un malaise parce que les directions naviguent à vue et n'ont pas de projet ambitieux et fédérateur. Il y a aussi un problème de dialogue social car les entreprises de presse en général écoutent très peu ce que les représentants du personnel ont à dire.

EV : Dès que l'on touche à l'indépendance des rédactions, les journalistes sont prêts à s'engager et très fortement. On l'a vu cet été au JDD où la rédaction a mené 42 jours de grève pour s'opposer à la transformation du magazine en un hebdomadaire d'extrême droite. S'ils ont obtenu des indemnités individuelles, le renvoi du directeur imposé par l'actionnaire Bolloré n'a pas eu lieu et ce fut de même pour iTélé transformé en CNews ou à Europe 1 en 2021. Tous les syndicats font front pour demander le droit d'agrément des journalistes pour accepter ou non un nouveau directeur de la publication.

AC : Il y a aussi des luttes pour la survie même de titres menacés de disparition. Le Quotidien de la Réunion vient d'être sauvé in-extremis par une subvention des collectivités locales et des titres comme le Progrès, la Provence ou Vaucluse Matin, bien qu'étant des références dans leur région et faisant partie de grands groupes, sont au bord du précipice avec des diminutions d'effectifs et des baisses d'investissements. La disparition du maillage de la presse locale a des conséquences graves sur la diversité de l'information mais aussi sur la vie citoyenne et sociale.

Quelles sont les revendications du secteur ?

EV : Nous demandons à l'État de garantir la protection des sources et de limiter les entraves au travail journalistique. Nous avons lutté contre la proposition de loi sécurité globale et obtenu l'annulation d'une partie du nouveau schéma national de maintien de l'ordre devant le conseil d'État. Il faut aussi revoir la loi anti-concentration de 1986 et les aides à la presse (1,4 milliard d'euros par an) en les conditionnant à des bonnes pratiques sociales et à l'indépendance du journalisme.

AC : Il faut reconstruire à la base en partant de ceux qui produisent l'information : les rédactions et les journalistes. On voit de jeunes journalistes, souvent très bien formés, quitter la profession parce qu'ils ne font pas ce qu'ils aiment et ne peuvent pas en vivre. Quand une profession n'arrive plus à se renouveler, c'est un signal très inquiétant. Par ailleurs, la confiance que les citoyens portent aux médias s'effrite avec le sentiment que l'information n'appartient qu'à très peu de monde et que la qualité et la diversité d'opinion ne sont pas toujours au rendez-vous. Il y a urgence !

Propos recueillis par Marie Beyer, journaliste

Conflit Israël-Palestine : racisme dans les médias

En mars 2023, des journalistes venus de différentes rédactions officialisaient le lancement de l'AJAR (Association des journalistes antiracistes et racisé-es). L'escalade récente dans le conflit en Palestine a été l'occasion d'une mise au point sur le racisme dans les rédactions à travers différents témoignages édifiants. Extraits.

Depuis les massacres du Hamas le 7 octobre, suivi du pilonnage ininterrompu d'Israël sur la bande de Gaza assiégée, la guerre israélo-palestinienne occupe une place prépondérante dans la couverture française de l'actualité. L'AJAR constate que celle-ci est déséquilibrée dans de nombreux médias français, notamment par sa tendance à l'invisibilisation et à la déshumanisation des Palestinien·nes.

Le racisme qui infuse les productions médiatiques se manifeste aussi contre certain·es journalistes racisé-es [...] Dans leurs rédactions, on considère que l'attachement, réel ou supposé, de journalistes au respect des droits du peuple palestinien, les biaise, et les empêche de faire leur travail correctement, d'autant plus si ces journalistes sont arabes ou musulman·es. Certain·es nous rapportent des remarques racistes, d'autres des blagues, ou des accusations à peine déguisées évoquant une sympathie supposée avec le Hamas. Cette suspicion d'affinités terroristes est un ressort islamophobe classique contre les personnes arabes ou musulmanes. Nous sommes aussi au fait d'un cas de fouille au faciès, jamais expérimentée précédemment, à l'entrée d'une grande rédaction télé. Nos membres témoignent également de mises à l'écart et d'un manque de confiance professionnelle de la part de leur hiérarchie, qui ignore leurs propositions d'angles et contrôle leur production de manière inédite. Tout cela, sans susciter de réactions de la part des collègues ou des chef·fes présent·es.

Les journalistes juif·ves, ou considéré·es comme tels, peuvent eux aussi être la cible d'antisémitisme et considéré·es comme soutenant les choix politiques actuels de l'État israélien, ou comme spécialistes de facto de la société israélienne. Cette essentialisation et assimilation des Juif·ves à l'État ou à la société israélienne est antisémite.

Ces attaques sont intolérables et pèsent sur la santé mentale de ces journalistes racisé·es : elles causent un mal-être grandissant chez nombre d'entre nous et entraînent des risques psychosociaux au travail. Nous exigeons que les rédactions mettent fin à ces comportements racistes envers leurs employé·es arabes, musulman·es ou juif·ves. Ressentir de l'empathie envers des victimes civiles ne constitue pas une faute professionnelle. Être raciste, si.

AJAR

Pour aller plus loin

Il n'y a que moi que ça choque ?

(Les Arènes, 2023). Rachid Laïreche chronique de l'intérieur l'entre-soi et la superficialité du journalisme politique.

Les médias contre la gauche (Acrimed / Agone, 2023). Pauline Perrenot analyse la façon dont le débat public a été verrouillé par les médias dominants, et bipolarisé autour des figures d'Emmanuel Macron et de Marine Le Pen.

L'Information est un bien public

(Seuil, 2022). Julia Cagé et Benoît Huet posent la question de la propriété des médias et formulent des propositions pour un « modèle de média à but moins lucratif ».

Le journalisme intégral (Éditions Critique, 2022). Une sélection de textes de Gramsci portant sur la presse et le journalisme.

À bas la presse bourgeoise !

(Agone, 2022). Dominique Pinsolle évoque celles et ceux qui, depuis deux siècles, ont écrit, débattu, fait grève, imaginé des manières plus démocratiques de produire de l'information.

Les médias contre la rue

(Adespote, 2021). En s'appuyant sur son travail d'observation et de critique, Acrimed revient sur 25 ans de démobilité sociale par les médias dominants.

Bâtonner. Comment l'argent détruit le journalisme

(Editions Amsterdam, 2020). Sophie Eustache décrit les conséquences des logiques commerciales à l'œuvre dans les médias sur l'exercice du métier de journaliste.

Les Empoisonneurs

(Lettres Libres, 2020). Sébastien Fontenelle revient sur vingt ans d'indulgences médiatiques face aux propos racistes.

Les Nouveaux chiens de garde

(Raisons d'agir, 1997). Serge Halimi dresse le tableau de la collusion entre pouvoirs médiatique, politique et économique. Le livre a inspiré l'excellent documentaire éponyme, sorti en janvier 2012, réalisé par Gilles Balbastre et Yannick Kergoat.

Pour plus de ressources, voir

la **bibliothèque d'Acrimed** : l.attac.org/acri

Ainsi que les **critiques de films** :

l.attac.org/films

Carte de la presse pas pareille

(L'Âge de faire, 2022) : l.attac.org/ppp

Liste des éditeurs recensés par la librairie

Quilombo : l.attac.org/di

secrétariat de rédaction
Marie Beyer, Frédéric Lemaire
et Séverine Schulte
coordination de ce dossier
Frédéric Lemaire
conception et illustration
Stéphane Dupont
impression
sur papier recyclé
Stipa Montreuil